

BULLETIN MUNICIPAL



2021

Comment nous joindre ?

Secrétariat de la mairie	05 49 51 07 83 maisonneuve@departement86.fr
Jacques ROLLAND Maire	06 30 09 43 18
Catherine GAUTIER 1 ^{re} adjointe	06 74 30 37 35
Michel BOULAND 2 nd adjoint	07 67 19 41 60

N'hésitez pas à nous soumettre vos suggestions, vos idées ou vos remarques pour améliorer la vie au sein de notre commune.

Horaires du secrétariat de la mairie

lundi	13h45 – 17h30
mardi	13h30 – 17h00
jeudi	8h30 – 12h00 13h30 – 17h00

Sites web et compte Facebook

<http://maisonneuve86.free.fr> toutes les informations mises en ligne par la commune de Maisonneuve

<http://maisonneuve86.blogspot.com> la vie de nos associations en photos



facebook.com/Commune-de-Maisonneuve-86

Sommaire

Le conseil municipal	4
Les employés administratifs	4
Le mot du maire	5
Nouveau logo de Maisonneuve	6
Foire aux questions	7
Réalisations et projets	8
Informations	11
Consommer local	14
Les déchets	16
Chemins de randonnées	20
Etat civil 2021	21
Les finances communales en 2021	23
<i>Section de fonctionnement</i>	23
<i>Section d'investissement</i>	24
<i>Les taxes perçues</i>	25
<i>Vote des subventions</i>	25
Locations et services de la commune	26
<i>Location de la salle de réunion (salle et cuisine)</i>	26
<i>Location de la salle polyvalente (salle et cuisine)</i>	26
<i>Location du stand municipal</i>	27
<i>Location des bancs et des tables</i>	27
<i>Services administratifs</i>	27
<i>Terrain de tennis</i>	28
<i>Aires de jeux</i>	28
<i>Livres</i>	28
Les renseignements utiles	29
Les autres services	30
Santé	39
Assistante maternelle	41
Les artisans et les entreprises	42
Les associations intervenant sur la commune	46
<i>L'ACCA de Maisonneuve</i>	46
<i>L'Animation des Ecoles</i>	47
<i>Le club du temps libre</i>	48
<i>Le comité des fêtes de Maisonneuve</i>	50
<i>La communauté Notre Dame de la plaine</i>	51
<i>L'école de musique intercommunale en Haut Poitou</i>	53
<i>La Lyre Cherves Maisonneuve</i>	55
<i>Le Judo Gym Maisonneuve</i>	57
<i>Les jeux de boules</i>	59
<i>Pointe-Flexe</i>	60
Les associations autour de nous	62

Le conseil municipal



Delphine
LAURENTIN

Michel
BOULAND
2^d adjoint

Jacques
ROLLAND
Maire

Teddy
CERVEAU

Romain
CHAUVIÈRE

Frédéric
PAIN

Faustine
LE DENMAT

Fanny
DUBOIS

Catherine
GAUTIER

Joëlle
GRASSIN

Patrick
MOREAU

1^{re} adjointe

Les employés administratifs



Nathalie
GUERIN-PIMOT
**Secrétaire
de mairie**



Stella
KOBIRA
**Agent postal
et d'entretien**



Didier
LOCHON
**Agent
technique**

Le mot du maire

La nouvelle vague nous imposant, à nouveau, d'annuler la cérémonie des vœux à la population, moment privilégié pour échanger, informer de la vie de notre commune et rencontrer les nouveaux habitants de Maisonneuve, ce bulletin municipal sera une nouvelle fois notre seul moyen pour vous relayer le maximum d'informations.

Vous n'avez pas été sans remarquer que les maisons mises en vente ces derniers temps ont toutes trouvé acquéreur ; depuis début 2020, plus d'une vingtaine de nouveaux foyers sont venus s'installer, pour profiter du charme, de la tranquillité et du plaisir de vivre à Maisonneuve. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Concernant les activités de loisirs, nous avons positionné, dans le prolongement du terrain de bi-cross au stade, une structure composée de deux lanceurs et d'un plateau central pour la pratique du bicross (engins à moteur interdits). De plus, dès le printemps 2022, un skate-park sera installé sur le plateau de basket, près du terrain de tennis, pour les petits (et grands) casse-cou du village et des alentours.

L'année écoulée aura vu la mise en place d'infrastructures de sécurité, rue des Saules. En plus des stops positionnés à différents carrefours du village, ces chicanes ont pour but de sécuriser un peu plus nos rues. Dans un même but, nous avons mis en place un marquage au sol rue de la poste et suite à l'installation de trottoirs à l'entrée de Maisonneuve, rue de la valaille, nous réfléchissons à divers aménagements pour freiner encore la vitesse de certains conducteurs.

En plus de ces incivilités au volant, il en est d'autres que je me dois d'évoquer. Nous avons, le 27 novembre, en accompagnement avec la Communauté de Communes du Haut Poitou, participé à la journée citoyenne du ramassage des déchets dans nos rues (Le résultat-vous est donné dans le bulletin page 19). Je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous pour être vigilant et faire remonter en mairie toute constatation de dépôt non autorisé (toutes les informations sur les déchets pages 16 à 17).

Dans cette période de turbulence, nous restons disponibles pour vous recevoir en mairie, pour toutes vos démarches administratives, tout nouveau contact, toute demande de renseignements... N'hésitez pas à solliciter l'équipe municipale en cas de besoin.

Je tiens à remercier tous les responsables et bénévoles d'associations qui malgré les problématiques sanitaires, font le maximum pour assurer l'animation de notre commune.

Les membres du conseil municipal ainsi que les agents communaux se joignent à moi pour vous souhaiter, à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2022.

Jacques ROLLAND



Nouveau logo de Maisonneuve

Depuis plusieurs années, le conseil municipal réfléchissait à la création d'un logo pour notre commune. C'est aujourd'hui chose faite...

Vous avez pu le découvrir en page de garde du bulletin 2021. Il sera prochainement apposé sur bon nombre de nos documents.

Le tracé bleu représente la Dive, qui prend sa source à l'extrémité sud du village et traverse ensuite toute notre commune.

L'arbre représente pour sa part, la partie arborée de notre village et porte aussi la symbolique de notre espace rural.

Au-dessus du nom de notre commune, se découpe sur l'horizon les toits du centre bourg ainsi que le clocher de notre église.

Point de blason ni d'armoirie, simplement une image, toute en douceur, rappelant la qualité de vivre à Maisonneuve.



Foire aux questions

Mon chien s'échappe de temps en temps pendant mes absences, qu'est-ce que je risque ?

Si votre animal est à l'origine d'un accident de la circulation ou avec un tiers, c'est votre responsabilité qui sera engagée. De plus, en cas de divagation, nous sommes tenus de faire appel à la société SACPA avec laquelle nous avons conventionné la capture des animaux errants. Leur intervention engendre des frais, à la charge du propriétaire de l'animal, compris entre 90 et 130 € hors frais de garde. Afin d'éviter ces désagréments, nous vous incitons fortement à passer au cou de votre animal un collier avec une plaque sur laquelle seraient portées vos coordonnées (nom, adresse et numéro de téléphone).

Pourquoi les cartons que j'ai sortis la veille du ramassage du tri sélectif n'ont-ils pas été ramassés ?

Les emballages d'électroménager ou de matériel Hifi ainsi que les cartons marrons ne font pas partie du tri sélectif. Ils doivent être déposés directement en déchetterie.

Je viens d'acheter un logement sur la commune, dois-je passer en mairie pour me faire recenser ?

Ce n'est pas obligatoire mais très fortement recommandé. Cela nous permettra de tenir à jour certains registres (locaux occupés, plan communal de sauvegarde, liste des enfants scolarisés...), de vous donner des informations utiles sur la commune, de vous parler de l'inscription sur les listes électorales suite à votre changement d'adresse et de vous souhaiter la bienvenue.

Certains matins, j'ai la désagréable surprise de trouver ma voiture recouverte d'une couche de poussière, en connaissez-vous l'origine ?

Il a été constaté, à maintes reprises, que la société Firstpellets a renvoyé dans l'atmosphère des particules. Les services de la DREAL sont actuellement en charge de ce dossier. Nous en suivons les avancées afin que cette problématique cesse rapidement et définitivement.

Les trottoirs du village sont pleins d'herbe, quelle solution envisagez-vous pour éviter cela ?

Dans le cadre de l'amélioration de l'environnement, le désherbage à base de produits de synthèse est interdit. Nous avons essayé plusieurs formules, avec de l'acide pélargonique ou de l'acide acétique, mais sans résultat durable... Peut-être que la solution serait de prendre un arrêté imposant aux propriétaires de tenir propre les trottoirs devant chez eux, comme viennent de le faire plusieurs communes du secteur.

Réalisations et projets

Travaux rue de la valaille

Prolongement du trottoir par l'agent technique accompagné de deux élus pour un coût total de 3 304,95 € HT.



Travaux rue des saules

Après une période de test, mise en place de trois chicanes, pour ralentir la vitesse des véhicules, réalisées par l'agent technique accompagné de deux élus pour un coût total de 1 125,71 € TTC.



Terrain de bi-cross

Achat de 3 modules d'occasion à la commune de Neuville-de-Poitou pour un montant total de 1 500 € TTC. Ils ont été installés près du stade par l'agent technique accompagné d'élus



Panneaux signalétiques

Remplacement de plusieurs panneaux signalétiques usagés par l'agent technique accompagné d'élus, achetés à l'entreprise CELONA pour un montant total de 710 € HT (852 € TTC).



Cloches de l'église

Suite à une panne en août, remplacement de la centrale des 3 cloches et d'une carte mémoire par l'entreprise BODET pour un montant total de 4 007,82 € TTC.



Le cimetière

Création d'un banc, à partir de pierres récupérées, par l'agent technique accompagné d'un élu.



Travaux dans l'ancien local à boules

Réalisation d'une dalle par l'agent technique accompagné de trois élus. Le béton a été livré par l'entreprise RBS BETON pour un montant total 3 104,17 € TTC.



Entretien de la toiture (changement de plaques, nettoyage et peinture) à l'aide d'une nacelle louée à la société R2M. Réalisation faite par l'agent technique accompagné de trois élus pour un coût total 1 500,88 € TTC.



Fourniture et pose de menuiseries par l'entreprise GATINE MENUISERIE avec l'aide de l'agent technique et de trois élus pour un montant total 7 684,55 € TTC.



Le coût des travaux réalisés en 2021 s'élève à 12 289,60 € TTC dont 8 249,60 € TTC reste à charge de la commune en raison de l'octroi d'une subvention ACTIV 3 de 4 040 € du département.



Informations

Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)

Maisonneuve fait partie d'un SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) avec 4 autres communes (Cherves, Cuhon, Massognes et Vouzailles).

À ce titre, la commune verse une contribution annuelle dont le montant était de 54 381,52 € pour l'année 2021.

À la rentrée 2021, 34 enfants de Maisonneuve ont été inscrits dans le RPI, ce qui fait de Maisonneuve la 2^e commune en termes d'effectifs.

Les élèves sont répartis sur 3 sites : les Maternelles à la Touche ; les CP, CE1, CE2 et CM1 à Vouzailles ; les CM1 et CM2 à Cuhon.

Avec la réforme des rythmes scolaires, les enfants bénéficient de Temps d'Activités Périscolaires (TAP) deux fois par semaine. Ces activités sont proposées gratuitement et sont gérées par la Communauté de Communes du HAUT POITOU et encadrées par du personnel de la Communauté de Communes ou du SIVOS.

Toute inscription à l'école doit passer par la mairie de la commune de résidence.

Salle de réunion

Elle est mise gratuitement à disposition des associations de la commune. Le club du Temps Libre s'y réunit tous les jeudis. L'atelier « travaux d'aiguilles » l'utilise le vendredi après-midi.

Les habitants de la commune peuvent la louer pour leurs évènements familiaux.

Pour les tarifs et conditions de location, consulter la rubrique « Locations et services ».

Aire de repos des Saules

Nous disposons d'un espace agréable de 1 600 m² pour faire des pique-niques ou des balades.

Le faucardement

Comme vous le savez, notre commune est traversée par une rivière : la Dive.

Chaque riverain est responsable de l'entretien des berges sur 1 m de large et du lit de la rivière jusqu'à la moitié. Les branchages doivent être retirés et les herbes coupées afin de ne pas entraver l'écoulement de l'eau.

Les riverains ont la possibilité d'effectuer les travaux eux-mêmes ou de les faire réaliser par l'agent communal.

Au sein du conseil municipal, la commission *Faucardement et protection de la Dive* vérifie une fois par an que cet entretien est réalisé. Elle fait deux passages entre fin octobre et mi-novembre. Si nécessaire, un courrier est envoyé aux riverains afin de signaler les manquements.

Tarif pour 2021 si les travaux ont été réalisés par l'agent communal : 4 € le mètre linéaire.

Assainissement

EAUX DE VIENNE SIVEER est en charge des diagnostics et du contrôle des installations individuelles.

Chaque propriétaire est responsable du traitement de ses eaux usées en conformité avec la loi.

Cimetière

Depuis 2020, un règlement intérieur est mis en place pour le cimetière. Il est consultable à la mairie.

Il fixe notamment le tarif des concessions.

Concession emplacement	
50 ans	130 €
perpétuelle	250 €

Concession columbarium		
cavurne	30 ans	250 €
	50 ans	350 €
cases	30 ans	400 €
	50 ans	500 €

Le kiosque à livres

Nous remercions les habitants qui font vivre ce kiosque à livres.



La commission *Art et Culture* rappelle que le dépôt de nouveaux livres doit être fait en mairie. Elle se charge ensuite de compléter le kiosque.

Géocaching

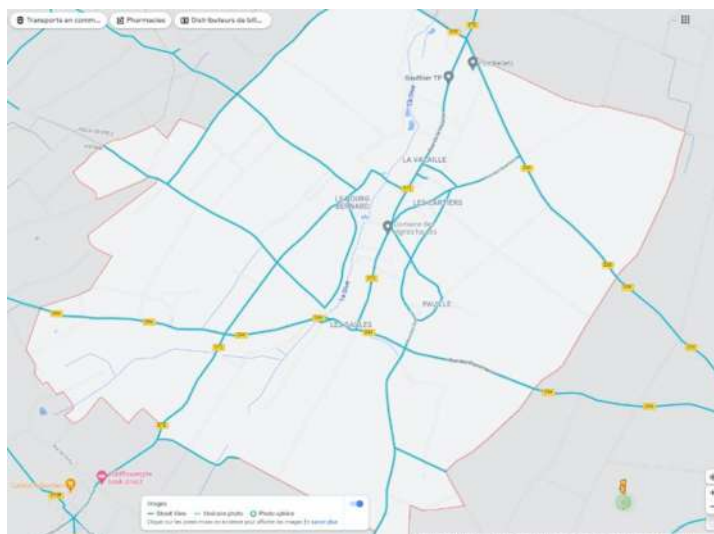
Le Géocaching est une activité de plein air consistant à retrouver dans la nature, à l'aide d'un GPS ou d'un smartphone, des boîtes cachées par d'autres personnes.

Il existe plusieurs caches sur notre commune. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.geocaching.com/.

Parcourir virtuellement Maisonneuve

Depuis le mois d'août, vous pouvez parcourir la majorité des rues de notre commune sur le site www.google.fr/maps.

Saurez-vous retrouver notre agent technique photographié durant ses missions ?





Consommer local

Marchands ambulants

Maisonneuve

Boulangerie de la Touche (M. et Mme Gabillé, Cherves, 05 16 83 08 70) : tous les jours sauf dimanche

Marchand de volailles (M. Godet, Mouthier sous Argenton, 06 14 13 73 39) : le 3^e mardi de chaque mois en fin de matinée (à contacter pour un passage à domicile).

Pépiniériste (Sté Girard-Vitré, Lavausseau, 05 49 57 83 81) : 2 fois par an place de l'église début mai et avant la Toussaint

Vouzailles

Fromagerie La souris gourmande (Mme Sandrine Héricourt, Latillé, 06 85 77 67 34) : mardi matin (1 semaine sur 2)

Producteurs

Maisonneuve

Butternut et céleri (EARL Couillault, Bourg Bernard, 06 81 22 52 90)

Echalions du Poitou (GIE de la petite Dîme, Bourg Bernard, 06 71 72 12 49)

Domaine des vignes hautes (Philippe et Claudie Rolland, Grand-rue, 06 21 36 87 15) : vins et apéritifs

Vouzailles

Perles et pépins (Mme Estelle Rivard, www.perles-pepins.fr) : Confitures artisanales, gelées, ...

Miel (Mme Stéphanie Grasset, Nouzières, 05 49 39 49 26)

Food-trucks

Vouzailles, sur la place de la Croix Blanche

Olive pizza (06 51 25 03 15) : lundi et jeudi soir

Noya Pasta Premium (M. Letang, 07 60 65 40 23) : pâtes fraîches, produits italiens ; vendredi

Thénezay, sur la place de l'Hôtel de Ville

Pizza Van (06 07 21 74 68) : mardi soir

Chez Sukanya (06 95 23 47 22) : cuisine thaïlandaise ; sur commande, à emporter tous les vendredis

Machines à pain

Massognes

À côté du monument aux morts



Cuhon

À côté de la mairie





Les déchets

Pour signaler un problème (collecte des déchets, carte de déchetterie, container détérioré...) ou vérifier ce que vous pouvez mettre au tri, contactez **le service Prévention Réduction des déchets** de la communauté de communes au **05 49 51 19 90**.

Vous trouverez ci-dessous un rappel des consignes de tri qui sont rentrées en vigueur début 2021.

Le tri sélectif des emballages (dans les sacs jaunes)

Tous les emballages en métal, en carton et en plastique doivent être mis dans les sacs jaunes.



Quelques règles essentielles :

- *Vider les emballages ;*
- *Ne pas laver et emboîter les emballages ;*
- *Ne pas séparer les bouchons des bouteilles en plastique ou briques alimentaires ;*
- *Aplatir les bouteilles, briques et cartonnettes pour gagner de la place.*

Les sacs jaunes sont disponibles gratuitement en mairie.

Nous rappelons qu'il est impératif de **déposer les sacs jaunes à côté des containers ou endroits spécifiques au plus tôt la veille au soir de la collecte, c'est-à-dire le lundi soir des semaines paires**.

Les points d'apport volontaire (PAV) verts et bleus

Dans notre commune, les points d'apport volontaire se situent devant le terrain de tennis et à côté du bâtiment communal en face du cimetière.

Bien vidés, les bouteilles, pots et bocaux en verre ainsi que les flacons de parfums doivent être mis dans les PAV verts. *Les bouchons et couvercles métalliques vont dans le sac jaune.*



Les journaux, magazines, prospectus, catalogues et papiers non souillés doivent être mis dans les PAV bleus.



Pour le respect de tous et de la commune, aucun détritrus ne doit être laissé aux pieds des PAV.

Les ordures ménagères

Tous **les déchets non dangereux et non volumineux qui ne se trient pas** doivent être mis dans des sacs noirs hermétiques.

Nous rappelons qu'il est impératif de **déposer les sacs noirs dans les containers au plus tôt la veille au soir de la collecte, c'est-à-dire le mercredi soir.**

Le compostage individuel

Tous les déchets verts du jardin et de cuisine ainsi que les mouchoirs en papier et essuie-tout et les cendres doivent être mis au composteur.



La communauté de communes du Haut-Poitou met à disposition un composteur de 320 L avec son bio sceau par foyer au prix de 15 €. Vous pouvez vous renseigner au secrétariat de la mairie.

Les déchetteries

Toutes les déchetteries de la communauté de communes du Haut-Poitou sont accessibles à ses habitants et ses professionnels sur présentation d'une carte d'accès.

Pour les nouveaux habitants (ou en cas de perte), vous pouvez vous adresser au secrétariat de la mairie ou remplir un formulaire disponible sur le site <https://cc-hautpoitou.fr/> dans la rubrique « Déchets ménagers ».

Vous trouverez ci-dessous les horaires en vigueur des deux déchetteries les plus proches. La saison été correspond à l'heure d'été, soit du 28 mars 2022 au 31 octobre 2022.

VOUZAILLES

Route de Mirebeau

☎ 05 49 51 88 59

	
MER JEU SAM	MER JEU SAM
8h30 - 12h00	8h30 - 12h00
13h30 - 18h00	13h30 - 17h00



MIREBEAU

Chemin Gaurie

☎ 05 49 39 20 96


LUN
13h30 - 18h00
MAR MER VEN SAM
8h30 - 12h00
13h30 - 18h00



Voici quelques rappels :

- 3 m³ de déchets par semaine et par foyer (ou professionnel) sont acceptés ;
- il est nécessaire de se présenter au plus tard 15 minutes avant la fermeture ;
- les véhicules agricoles ainsi que les véhicules dont le PTAC est supérieur à 3,5 t sont interdits d'accès à l'enceinte des déchetteries ;
- le dépôt de pneus (véhicules légers seulement) est payant pour les particuliers : 5 € /unité
- tous les dépôts effectués par les professionnels sont facturés

Gravats	14 € / m³
Déchets verts	7 € / m³
Enfouissement	25 € / m³
Bois	15 € / m³
Pneus véhicules légers seulement (professionnels et particuliers)	5 € l'unité

Randonnée citoyenne

Durant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets 2021, 13 communes de la Communauté du Haut-Poitou ont participé à une randonnée citoyenne qui a eu lieu le samedi 27 novembre.

Voici le résultat des indicateurs de l'action de nettoyage de l'espace public :

- 225 citoyens et citoyennes mobilisé(e)s (160 adultes et 59 enfants) ;
- 1 588,14 kg de déchets collectés dont :
 - 90,98 kg d'emballages ménagers (sacs jaunes) ;
 - 639,97 kg d'ordures ménagères (sacs noirs) ;
 - 193,27 kg de verre ;
 - 663,27 kg de déchets destinés à la déchetterie ;
 - 287 masques ramassés.

Les agents du Pôle de gestion et de valorisation des déchets remercient tous les citoyens et citoyennes (usagers, acteurs associatifs, élus, sans oublier les enfants) du Haut-Poitou qui ont contribué à la réussite de cette action.

Voici le résultat des indicateurs pour la commune de Maisonneuve :

- 18 citoyens et citoyennes mobilisé(e)s (16 adultes et 2 enfants) ;
- 79,55 kg de déchets collectés dont :
 - 10,65 kg d'emballages ménagers (sacs jaunes) ;
 - 15,31 kg d'ordures ménagères (sacs noirs) ;
 - 30,95 kg de verre ;
 - 22,64 kg de déchets destinés à la déchetterie (linoléum, bâches plastiques,...).

Durant l'année, de nombreuses incivilités ont été constatées près des containers et des Points d'Apport Volontaire (dépôts de sacs jaunes une semaine avant la collecte, encombrants destinés à la déchetterie, ...). Il est nécessaire que chaque habitant soit respectueux de ces règles afin de laisser notre commune propre.

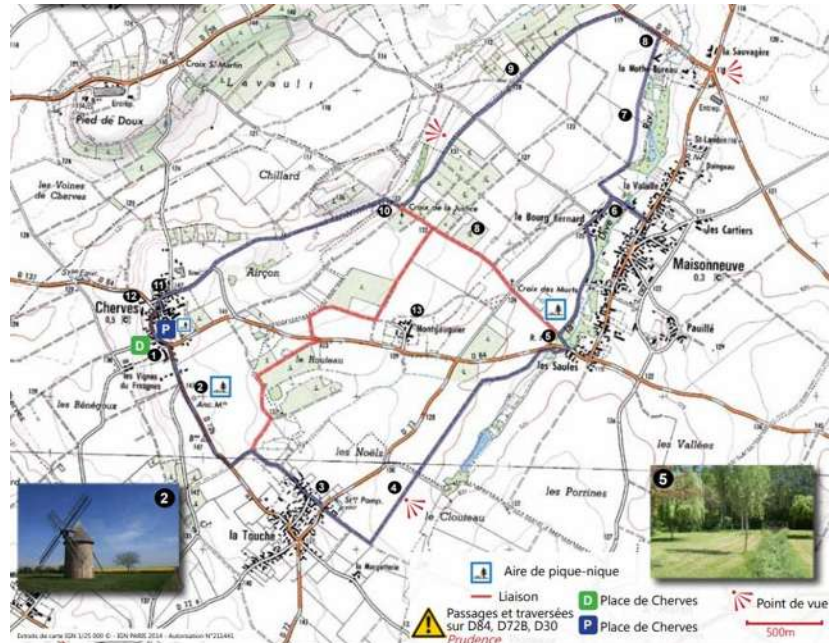
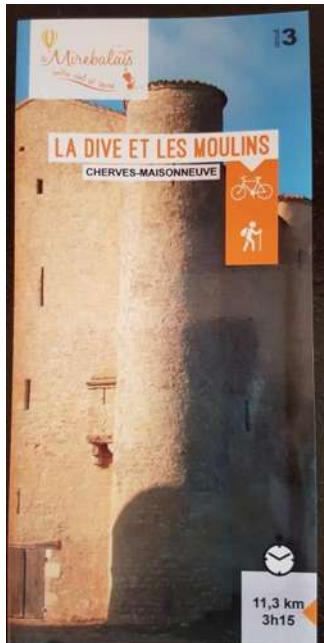


Chemins de randonnées

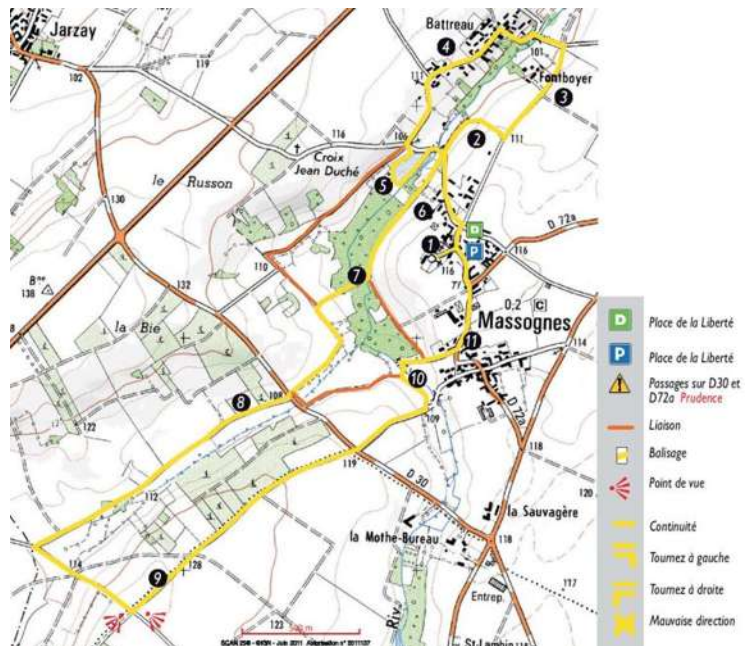
Nous vous rappelons que vous pouvez emprunter deux parcours pédestres qui assurent une continuité avec les communes voisines, et qui comportent plusieurs boucles possibles.

Une convention a été signée avec toutes les parties concernées.

Un itinéraire a été baptisé « **Sentier la Dive et les Moulins** ». Il est inscrit au plan départemental des itinéraires de promenades et randonnées. Des panneaux informatifs devraient être prochainement installés pour attirer l'attention sur les différents points d'intérêts.



Un autre circuit intitulé « **La Dive du nord** » passe également dans notre commune.



Ces deux brochures sont disponibles à l'office de tourisme de Mirebeau. La première peut également être téléchargée sur le site www.randonnees-vienne.com.

Etat civil 2021



Naissances

Nous souhaitons la bienvenue à :

VINEE Héliott né le 30 mars
PELLEGRIN Livio né le 09 avril
GLAZIOU Claire née le 02 juin
CHIRON Leïla née le 06 juillet
VERRIER Lison née le 11 juillet
DUDOGNON Juliette née le 21 juillet
MOTHEAU Roxane née le 17 septembre
COLLARD Hanna née le 07 novembre
PETREAU Ethan né le 15 décembre



Mariage

Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur à :

PETREAU Gwenaël et GIRARD Dorothee qui se sont mariés le 28 août



Décès

Nous avons eu le regret de perdre :

MIOT Ernest le 20 janvier
 AGUILLON née BARBEREAU Yolande le 26 janvier
 AGUILLON Edmond le 09 mars
 MOTTE Henri le 16 mars
 MARTEAU Roger le 23 mars
 FINET née GOURAUD Magalie le 29 avril
 LEONARD Jean-Claude le 22 mai
 BLANCHARD née THIOLLET Thérèse le 23 juin
 MIRLIN Maurice le 29 juin
 HELINE née BOUILLEAU Madeleine le 01 juillet



Nous souhaitons la bienvenue dans notre commune à :

MONTEIRO Ludivine	6 cité Saint Lambin
CARRASSET Thierry et LEMARIÉ CARRASSET Brigitte	4 Gand'rue
BECOGNEE Maxime et DELSUC Leïla	2 rue de Bourg Bernard
FOURNIER François-Xavier et ANDRÉ Elodie	1 cité Saint Lambin
AUDOIN Frédéric et DOMIGUEZ Sylvie	5 rue de Pauillé
TIRBOIS Dimitri	3 Grand'rue
RAMBAULT Monique	18 Grand'rue
LECORDIER Fabrice et LAURET Marie	6 bis rue des quartiers
LABBAY Marine	7 cité St Lambin
HUGAULT Brice et BOULINEAU Aurélia	3 rue de Pauillé
GENTY Anthony et CHIRON Laetitia	3 rue des Saules
DANTAS José et Chantal	3 rue des Quartiers
RILEY Gerald et Ann	17 rue des Quartiers
MAFAUT Adrien et COQUELET Juliette	21 Rue de Mirebeau
SERRENTINO Christopher et AISSANI Agathe	2 bis rue de Pauillé
LECOMTE Jean-Pierre et LETURMY Laurence	32 Grand'rue
LEVEQUE Laurine	14 rue des Quartiers
LAVOINE Michel et Nathalie	9 rue de Mirebeau
BODEVEIX Alexandra	18 Rue des Quartiers



Les finances communales en 2021

Section de fonctionnement

Chiffres arrêtés au 31/12/2021

RECETTES	Réalisées
Remboursement des salaires pour l'Agence Postale	14 269
Impôts et taxes	133 358
Dotations – Participation	79 031
Fermage	344
Concession cimetière	1 480
Location salle - carte de tennis – photocopie – vente de livres	994
Débroussaillage des haies	175
Produits divers	1 038
Recettes réelles de l'année	230 689

DEPENSES	Réalisées
Achats et variations « Fournitures, énergie, eau »	13 298
Entretien terrains, bâtiments, matériel, maintenance, assurances »	13 815
Voies et réseaux	7 786
Téléphone, timbres, fêtes et cérémonies	2 931
Impôts et taxes	1 062
Charges de personnel	55 383
Indemnités des élus	19 369
Contribution SIVOS « Écoles du RPI – MJC »	54 381
Subventions aux associations	6 540
Intérêts d'emprunts	951
Reversement FNGIR	5 459
Remboursement dotation de solidarité communautaire	12 689
Dépenses réelles de l'année	193 664

Section d'investissement

Chiffres arrêtés au 31/12/2021

RECETTES	Réalisées
Subvention du département ACTIV 3 (skate Park pour 2022 – rénovation local aux boules)	16 000
F.C.T.V.A.	6 558
Taxe aménagement	3 133
Recettes réelles de l'année	25 691

DEPENSES	Réalisées
Remboursement capital emprunt (Enfouissement des réseaux) (Travaux de la salle polyvalente)	19 453
Achat débroussailleuse + extincteurs bâtiments communaux	943
Aménagement routier rue des Saules + création trottoir rue de la Valaille + achat panneau de signalisation	4 811
Achat extincteur + chauffe-eau mairie	571
Travaux cloches de l'église	4 007
Rénovation du local aux boules	12 289
Achat four salle de réunion	299
Dépenses réelles de l'année	42 373

Les taxes perçues

Taux d'imposition des taxes directes locales et montants perçus pour l'année 2021		
Taxe habitation	remplacée par une compensation de la taxe foncière sur le bâti versée par l'État	
Taxe foncière sur le bâti	29,95 %	85 951 €
Taxe foncière sur le non bâti	40,81 %	

Le taux d'imposition de la taxe foncière sur le bâti a augmenté pour deux raisons :

- augmentation annuelle de l'ancien taux d'imposition (de 11,97 % à 12,33 %) ;
- la part départementale de la taxe foncière sur le bâti (17,62 %) est transférée à la commune pour compenser la suppression progressive de la taxe d'habitation.

La taxe d'aménagement est un impôt local perçue par la commune, le département et la région sur toutes les opérations de construction, reconstruction ou agrandissement de bâtiments que vous pouvez faire sur votre terrain dès lors qu'elles nécessitent une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou autorisation préalable). La commune n'a pas modifié son taux de 1,00 % depuis sa création en 2012.

Vote des subventions

Montant des subventions attribué aux associations pour l'année 2021	
ACCA	300 €
AFM TELETHON	35 €
Amicale du Judo Taïso	1 200 €
Chambre des Métiers (45 € par apprenti)	90 €
Comité des Fêtes de Maisonneuve	1 500 €
FNATH (Mutilés du Travail)	30 €
Un hôpital pour les enfants	50 €
Lyre Cherves Maisonneuve	1 925 €
Pointe Flexe	1 200 €
Restaurants du Cœur	105 €
Secours Catholique	105 €
TOTAL	6 540 €



Locations et services de la commune

Location de la salle de réunion (salle et cuisine)

Habitant de la commune (24 h)	65 €
Habitant de la commune (½ journée sans repas)	30 €
Habitant de la commune (location sépulture)	30 €
Forfait chauffage (du 1 ^{er} novembre au 31 mars)	15 €
Habitant hors de la commune	Location impossible

Arrhes : 50 €

Cauton nuisances sonores : 100 € (encaissée en cas de plainte)

Cauton dégradations : 150 €

Une assurance responsabilité civile est exigée.

Location de la salle polyvalente (salle et cuisine)

Habitant de la commune (24 h)	160 €
Habitant hors de la commune (24 h)	300 €
Habitant de la commune (inférieure à ½ journée)	70 €
Habitant de la commune (location sépulture)	30 €

Arrhes : 50 €

Cauton nuisances sonores : 200 € (encaissée en cas de plainte)

Cauton dégradations : 400 €

Une assurance responsabilité civile est exigée.

Location du stand municipal

Location de 24 h	1 tiers	2 tiers	la totalité
Habitant de la commune	40 €	80 €	100 €
Habitant hors de la commune	100 €	200 €	300 €
Association environnante	60 €	120 €	160 €

Arrhes : 50 €

Caution : 500 €

Chaque tiers loué autorise l'emprunt de 4 tables et de 16 petits bancs.

Location des bancs et des tables

Location de 24 h	pour un lot comprenant 1 table et 4 petits bancs
Habitant de la commune	gratuit *
Habitant hors de la commune	10 €
Association environnante	10 €

** demande à formuler en mairie une semaine à l'avance*

Services administratifs

Photocopie noir et blanc au format A4	0,20 €
Photocopie noir et blanc au format A3	0,30 €
Photocopie couleur au format A4 ou A3	0,50 €
Extrait cadastral (uniquement au format A4)	0,50 €

Terrain de tennis

Le tarif de la location n'a pas changé depuis plusieurs années : 16 € par année civile et étendue à toute la famille.

Une clef du court est fournie lors du règlement au secrétariat de la mairie.

Aires de jeux

Pour les enfants de moins de 10 ans, des jeux de plein air sont accessibles librement, sous la responsabilité des parents, à côté du terrain de tennis et derrière la salle polyvalente.

Pour les adolescents, un terrain de bi-cross est accessible librement, sous la responsabilité des parents, à côté du stade.

Livres

Maison neuve autrefois de Jean Réau retrace l'histoire de notre village depuis sa création à Montgauguier à nos jours. Il comporte de nombreux documents d'archives et des photos.

Prix de vente en mairie : 22,87 €

Pourquoi le Général De Gaulle a-t-il écrit de Londres pendant la guerre à l'instituteur de Maison neuve qu'il ne connaissait pas pour le remercier ? de Jean Réau.

Prix de vente en mairie : 8 €

Le Mirebalais de Gérard Simmat comporte une présentation de chacune de nos communes et de nombreuses photos.

Prix de vente en mairie : 35 €



Les renseignements utiles

Mairie

Le secrétariat de la mairie est tenue par Mme Nathalie Guérin-Pimot. Vous pouvez le joindre :

- par téléphone : **05 49 51 07 83**
- par courriel : maisonneuve@departement86.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie	
Lundi	13h45 – 17h30
Mardi	13h30 – 17h00
Jeudi	8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00

Agence postale

L'agence postale est tenue par Mme Stella Kobeira.

Vous pouvez la joindre par téléphone : **05 49 51 06 19**

Horaires d'ouverture de l'agence postale	
Du lundi au vendredi	14h00 – 16h00
Samedi	9h30 – 10h30

Communauté de communes du Haut-Poitou

La communauté de communes est située au 10 avenue de l'Europe à Neuville de Poitou.

Vous pouvez la joindre :

- par téléphone : **05 49 51 93 07**
- par courriel : contact@cc-hautpoitou.fr

Pour tout ce qui concerne les déchets, vous pouvez joindre les services techniques :

- par téléphone : **05 49 51 19 90**
- par courriel : servicestechniques@cc-hautpoitou.fr

Horaires d'ouverture des bureaux de la communauté de communes du Haut-Poitou	
Du lundi au jeudi	9h00 – 12h30 et 13h30 – 18h00
Vendredi	9h00 – 12h30 et 13h30 – 17h00



Les autres services

Eaux de Vienne Siveer

Eaux de Vienne-Siveer est une structure publique qui prend en charge la gestion de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif sur une grande partie du département de la Vienne.

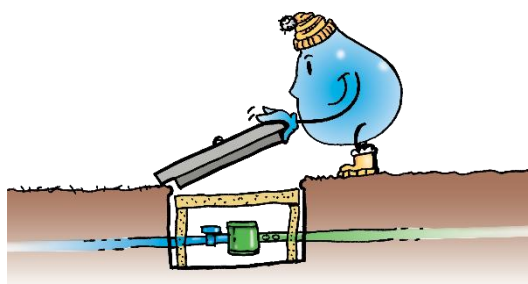
Donnons la parole aux jeunes



En tant que structure publique, Eaux de Vienne a à cœur de sensibiliser à la préservation des ressources naturelles. C'est pourquoi pour la 3^e édition de son concours départemental auprès des scolaires, le syndicat d'eau et d'assainissement a choisi comme thématique « Economisons l'eau ». Des jeunes de CM1 et CM2 sont en train de réaliser en classes, avec leur enseignant, une vidéo, une courte bande dessinée ou un roman photos sur cette thématique.

- Abonnez-vous à notre page Facebook pour participer à la désignation du grand gagnant de chaque catégorie, en mars 2022.

Protégez votre compteur du gel



En période hivernale, pensez à protéger votre compteur du gel en le recouvrant d'un matériau isolant comme la mousse de polyéthylène ou une plaque de polystyrène. Les matériaux absorbant l'humidité ne doivent surtout pas être utilisés : paille, textile, papier, laine de verre ou de roche, etc. Attention, votre compteur est sous votre responsabilité, que vous soyez propriétaire ou locataire. S'il est détérioré, le remplacement pourrait se faire à vos frais.

La communauté de communes du Haut-Poitou

L'INFO DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-POITOU



L'année 2021 a encore été largement marquée par le contexte sanitaire. Ainsi, la Communauté de Communes, la Commune de Neuville, et les nombreux bénévoles qui se sont engagés à ses côtés, ont proposé aux personnes âgées du territoire, un centre de vaccination de proximité.

Toutefois, l'année 2021 a été l'occasion de prendre de nouvelles compétences structurantes pour le territoire. En effet, au 1^{er} juillet, la Communauté de Communes est devenue compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Même si ce document établit les règles d'utilisation du foncier et de construction, il est avant tout un projet de territoire traitant de son développement. A cette même date, la Communauté de Communes est devenue compétente en matière d'organisation des mobilités. Chacun sait l'importance que revêt pour le territoire et ses habitants, les mobilités au quotidien pour accéder à l'emploi, aux logements et aux services dont on a besoin (écoles, salles de sports, équipements culturels, ...).

Vous verrez également que la Communauté a lancé les études des deux grands projets du mandat : le pôle socioéducatif de Mirebeau qui sera construit en même temps et sur le même terrain que le collège, en association avec le Département de la Vienne ; le site unique qui doit rassembler l'ensemble des services de la Communauté de Communes mais également des services de gestion comptable de la direction départementale des finances publiques, ainsi qu'un ensemble de services dédiés aux entreprises et aux salariés ayant besoin de bureaux, de lieux de collaboration et des services associés.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce point d'actualité concernant la Communauté de Communes.

Benoît PRINÇAY, Président de la Communauté de Communes du Haut-Poitou

LA CASE À VOUILLÉ

Des travaux de réhabilitation et d'agrandissement de 600 m² du centre Socio-culturel « La Case » à Vouillé sont en cours depuis fin 2020 pour un montant de 1.5 millions €.



CENTRE SOCIO-CULTUREL À MIREBEAU



La Communauté de communes du Haut-Poitou propriétaire du site du collège Georges David à Mirebeau portera la construction d'un centre socioculturel ainsi qu'un équipement multisports (1 902 m² pour le gymnase et 1 800 m² pour le centre socio-culturel) en remplacement du gymnase actuel devenu obsolète.

La Communauté de Communes et le Département de la Vienne ont souhaité s'associer pour mutualiser les constructions et les équipements communs tels que les parkings, la chaufferie, l'espace de restauration. Benoit Prinçay et Alain Pichon, respectivement Président de la Communauté de Communes du Haut-Poitou et Président du Département de la Vienne, ont signé le 27 mai 2021 la convention qui confie temporairement au Département de la Vienne la maîtrise d'ouvrage unique des constructions. Fin des travaux : mai 2025.

LE BASSIN D'INITIATION À LATILLÉ

L'établissement ouvert à l'année proposera toutes les activités permises dans une piscine et permettra notamment à la Communauté de Communes de renforcer l'apprentissage de la natation sur le territoire. Les fondations ont été réalisées en totalité, les élévations du rez-de-chaussée sont en cours.

La grandeur du bassin est de 15m par 7,5m. Le coût de l'opération est de 2 348 958 € HT. Fin des travaux : fin juin 2022.

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

Au 1^{er} janvier 2022, la Communauté de Communes du Haut-Poitou met en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire...).

Le dépôt des demandes se fera via une plateforme gratuite (avec un lien d'accès direct depuis le site internet de la Communauté de Communes du Haut-Poitou).

Ce nouveau service s'inscrit dans une volonté de modernisation et de simplification des démarches administratives pour les habitants.

À noter, le dépôt papier en mairie est toujours possible.

Les services de la mairie et de la Communauté de Communes restent à votre disposition pour vous accompagner au mieux dans votre projet.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DÉPLOIE 2 NOUVEAUX SERVICES POUR LES HABITANTS DU HAUT-POITOU

Un accompagnement aux démarches administratives avec l'ouverture d'un Espace France Services itinérant en octobre sous forme d'un accueil multisites. En complément, et afin de favoriser l'inclusion numérique, deux Conseillers numériques viennent d'être recrutés.



France Services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : les Finances publiques, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), l'Assurance maladie, l'Assurance retraite, le ministère de l'Intérieur, Pôle emploi, la Poste, la Mutualité sociale agricole, la SNCF.

Les espaces « France Services » permettent aux usagers d'accéder à toutes les démarches de ces organismes, et si besoin, d'avoir des contacts directs avec eux.

Plutôt qu'un lieu unique, la CC du Haut-Poitou a fait le choix de permanences dans 5 Communes : Ayron, Benassay, Mirebeau, Neuville-de-Poitou, Vouzailles.

Pour être facilement visible et identifiée, les permanences sont situées dans les bureaux des mairies des Communes à l'exception de Neuville-de-Poitou, où le choix s'est porté sur le Tiers-lieu, installé 5-7 rue Alphonse Plaut.

Chaque lieu est équipé d'un espace d'accueil avec un outil informatique mis à disposition, et d'un espace de confidentialité. Deux agents formés et disponibles accompagnent individuellement les personnes qui se présentent pour des démarches administratives du quotidien liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi...

Ces permanences sont opérationnelles depuis le 18 octobre 2021 aux heures suivantes : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h.

Le lundi à Benassay, le mardi à Ayron, le mercredi à Mirebeau (jour de marché), le jeudi à Neuville (jour de marché) et le vendredi à Vouzailles.



La CCHP a recruté deux de ces conseillers numériques.

Ils interviendront sur tout le territoire et proposeront des ateliers de maîtrise de l'informatique et du numérique.

Leur métier est de familiariser le plus de nos concitoyens à l'usage du numérique :

- » Prendre en main un équipement informatique que ce soit un ordinateur, un smartphone, une tablette, etc.)
- » Naviguer sur internet
- » Pourvoir envoyer, recevoir des mails,
- » Utiliser un logiciel de traitement de texte.

Notre volonté est d'aller vers les personnes qui se sentent loin de l'informatique et pas seulement les personnes âgées. Nous voulons également travailler avec tous les acteurs de proximité, commune, associations pour mettre en place, au plus près des besoins, ces ateliers informatiques.

Nos deux conseillers numériques se déplaceront donc sur tout le territoire du Haut-Poitou à partir de janvier 2022.

Si des personnes sont intéressées par ses actions de découverte et de formation, elles peuvent déjà se rapprocher de leur Mairie ou directement de la Communauté de Communes.

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

MULTI-SITES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-POITOU



Neuville-de-Poitou
Multi-Sites : Mairie de BENASSAY - Mairie d'AYRON -
Mairie de MIREBEAU - Tiers Lieu de NEUVILLE DE POITOU
- Mairie de VOUZAILLES
86170 Neuville-de-Poitou

 06 75 90 82 03

 franceservices@cc-hautpoitou.fr



Horaires d'ouverture

Lundi : 09:30 - 12:30 / 13:30 - 15:00

Mardi : 09:30 - 12:30 / 13:30 - 15:00

Mercredi : 09:30 - 12:30 / 13:30 - 15:00

Jedi : 09:30 - 12:30 / 13:30 - 15:00

Vendredi : 09:30 - 12:30 / 13:30 - 15:00

En 2021

Se changer les idées...

Comme tous en 2021 nous avons dû « faire avec » ce contexte sanitaire particulier... Toutefois nous avons pu continuer d'accueillir les parents et leurs jeunes enfants qui étaient ravis de pouvoir venir se « changer les idées »... lors des temps d'accueil enfants-parents (accès libre, gratuit, sans pass et dans le respect des règles sanitaires).

Vous êtes les bienvenus !

Les temps d'accueil vont continuer en 2022, ils ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin en période scolaire sur différentes communes du Sud du Haut-Poitou. Vous arrivez et repartez quand vous voulez entre 9h30 et 11h30.

Nous vous accueillerons avec plaisir, dans le respect de chacun, au sein de lieux aménagés et pensés pour les jeunes-enfants et leurs parents. Les futurs parents sont également les bienvenus.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des accueillantes : Annick et Cathie au 06 26 84 29 66. laepi@cc-hautpoitou.fr ou sur le site de la CCHP : www.cc-hautpoitou.fr

« Que d'émotions... ! »

En complément des séances nous avons organisé le mercredi 18 novembre à Maillé une Table-Ronde : « Que d'émotions chez les tout-petits ! » avec l'intervention de Françoise Seemann.

Les parents, grands-parents, étudiants et professionnels présents ont pu échanger afin de mieux comprendre, à travers des apports théoriques et des exemples concrets, ce qui se passe chez les jeunes enfants qui sont traversés par la Colère, la Joie, Le Dégoût, La Peur, la Tristesse et la Surprise.

Les adultes ont pu consulter différents outils et ouvrages proposés par l'intervenante et les professionnels des Services Petite-Enfance et du Réseau des Bibliothèques de la CC Haut-Poitou.

Pendant cette matinée les jeunes enfants présents sont restés à portée de regard de leurs parents dans la même salle et ont pu profiter du matériel et des jeux encadrés par une professionnelle.

Un compte-rendu et des bibliographies issus de ce temps d'échange sont en ligne :

<https://cc-hautpoitou.fr/retour-sur-la-table-ronde-que-demotions-chez-les-touts-petits/>

Bonne découverte...

Annick et Cathie, les deux accueillantes de LA Parenthèse Enfants-Parents se feront un plaisir de vous renseigner : 06 26 89 29 66 laepi@cc-hautpoitou.fr

Vous pouvez trouver le planning en mairie, dans les structures petite-enfance ou sur le site :

www.cc-hautpoitou.fr



France Rénov'

Depuis 1^{er} janvier 2022, le nouveau service public unique *France Rénov'* mis en place par le ministère de la Transition écologique, accompagne les ménages souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur logement. Prévu dans le cadre de loi climat et résilience, ce service donne des conseils neutres, gratuits et personnalisés.

Des informations sont disponibles sur le site <https://france-renov.gouv.fr/>

ESPACE CONSEIL France Rénov'
PERMANENCES GRATUITES SUR RENDEZ-VOUS : 05.49.61.61.91



MIREBEAU (De 9h à 12h)

Mairie - 1 place de la République - 86110 MIREBEAU

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
mercredi 19	mercredi 16	mercredi 16	mercredi 20	mercredi 18	mercredi 15

NEUVILLE-DE-POITOU (De 14h à 17h)

Centre Social Intercommunal - 19 boulevard Jules Ferry - 86170 NEUVILLE-DE-POITOU

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
mercredi 19	mercredi 16	mercredi 16	mercredi 20	mercredi 18	mercredi 15

VOUILLE (De 9h à 12h)

2 Basses rues - BP 500 17 - 86190 VOUILLE

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
vendredi 28	vendredi 25	vendredi 25	vendredi 22		vendredi 24

MIREBEAU (De 9h à 12h)

Mairie - 1 place de la République - 86110 MIREBEAU

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
mercredi 20	mercredi 17	mercredi 21	mercredi 19	mercredi 16	mercredi 21

NEUVILLE-DE-POITOU (De 14h à 17h)

Centre Social Intercommunal - 19 boulevard Jules Ferry - 86170 NEUVILLE-DE-POITOU

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
mercredi 20	mercredi 17	mercredi 21	mercredi 19	mercredi 16	mercredi 21

VOUILLE (De 9h à 12h)

2 Basses rues - BP 500 17 - 86190 VOUILLE

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
vendredi 22	vendredi 26	vendredi 23	vendredi 28	vendredi 25	vendredi 23

Frîperie



Depuis 2 ans, un lieu de vente de vêtements de seconde main a ouvert ses portes à Mirebeau.

La friperie, l'Armoire Solidaire est en place à Mirebeau, 23 rue Maurice Aguilhon au fond de la cour. On y trouve des vêtements adultes et enfants, des chaussures et des accessoires (bijoux, sacs, ...) donnés par des particuliers en majorité ; ils sont triés, parfois lavés et repassés, et mis en vente à moindre coût (ex : robe adulte 3 €).

Les bénéfices serviront à approvisionner la future épicerie sociale de Mirebeau.

Aujourd'hui, la friperie est ouverte tous les vendredis de 14h à 17h30, et à partir de février 2022, tous les premiers samedis du mois de 10h à 12h.

Elle est gérée par une équipe de bénévoles ainsi qu'une référente du secteur Solidarité de la Pousse. Outre l'espace de vente du vendredi, la friperie propose et participe à des temps d'animation (après-midi jeux, ateliers 0 déchet) et est à l'écoute des propositions des habitant·e·s du territoire.

Venir à la friperie a plusieurs avantages :

- **Limiter le gaspillage, préserver l'environnement.**
- **Se faire plaisir tout en faisant des économies**
- **Réduire la facture, qu'elle soit environnementale ou financière. Moins chers, les vêtements de seconde main permettent également de contribuer à la préservation des ressources de la planète**
- **Un moment de convivialité, venez échanger autour d'un café**

Le secteur solidarité est d'ailleurs à la recherche de bénévoles, ponctuellement ou de façon plus régulière.

Pour suivre l'actualité ou avoir plus d'informations :

Facebook :

- CSC La Pousse Asso (général)
- La Pousse Solidarité Lien-Social (secteur)

Contacts :

Naïli Battini, référente secteur solidarité « liensocial.lapousse@gmail.com » Centre Socio Culturel La Pousse, Accueil : 05 86 98 02 89

Schéma de cohérence territoriale



LE SEUIL DU POITOU EN ROUTE VERS UN TERRITOIRE PLUS DURABLE !

Le territoire du Seuil du Poitou est doté d'un SCOT (Schéma de cohérence territoriale) depuis août 2020. En définissant des objectifs qui concernent tous les habitants et qui convergent principalement vers l'atténuation du changement climatique, cet outil adapté au territoire va également contribuer à le rendre plus durable.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : UN SUJET QUI NE LAISSE PLUS DE GLACE...

Parmi les sujets émergents de la dernière décennie, le changement climatique se place sur le podium. Les médias, les associations écologiques, le monde économique, les élus et les citoyens se sont emparés de ce sujet brûlant tant il est urgent d'agir en conséquence. Cette prise de conscience a décidé l'État à organiser une Convention citoyenne pour le climat impliquant directement et pour la première fois un panel de Français dans la préparation d'une loi pour atténuer et s'adapter au changement climatique. L'objectif est de définir des mesures permettant d'atteindre une baisse d'au moins 40% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 dans un esprit de justice sociale.

Vaste chantier car il s'agit de lutter sur tous les fronts en même temps et de façon transversale afin d'éviter qu'une mesure bénéfique pour la planète dans un domaine précis n'engendre des effets néfastes dans un autre domaine. Par exemple, l'usage intensif du numérique permet de limiter les déplacements, mais il est en particulier une source importante et croissante de consommation d'énergie et de matériaux high tech non encore recyclés.

LE SCOT, UN OUTIL AU SERVICE D'UN TERRITOIRE DURABLE

Cette nécessaire démarche de globalisation des enjeux se retrouve dans les SCOT (Schémas de cohérence territoriale). Le territoire du Seuil du Poitou, constitué de 130 communes réparties dans quatre intercommunalités (Grand Poitiers, Grand Châtelleraut, Haut-Poitou et Vallées du Clain), est doté d'un SCOT entré en vigueur le 14 août 2020. Il aura fallu un travail de longue haleine aux élus pour définir un projet de territoire qui intègre tous les objectifs d'un SCOT. La population a été associée à cette démarche, notamment à l'occasion de réunions publiques, qui se sont déroulées dans chacune des intercommunalités, et d'une enquête publique planifiée en septembre-octobre 2019.



52 OBJECTIFS QUI VOUS CONCERNENT

Que contient ce SCOT ? 52 objectifs permettant d'aménager le territoire de façon cohérente. Protection des espaces naturels et agricoles, habitat, transports et déplacements, commerce, économie, équipements et services, et bien entendu environnement, sont autant de domaines abordés dans le document, et qui peuvent vous concerner directement.

Quelques exemples. Plutôt que de construire systématiquement de nouvelles habitations en grignotant les espaces naturels ou agricoles, le SCOT demande de privilégier le renouvellement urbain.

Pour limiter l'usage de la voiture individuelle au bilan environnemental dommageable, le SCOT préconise non seulement de produire les logements à proximité des lignes de transports en commun, de valoriser le TER et de le compléter par un réseau de bus express, mais aussi de développer les aires de covoiturage et les cheminements doux sécurisés et permettant d'accéder facilement aux gares, aux arrêts de bus, aux équipements et aux services.

En matière d'alimentation, le SCOT encourage notamment l'agriculture périurbaine afin de restreindre l'empreinte carbone en déployant les circuits courts, un modèle d'achat de plus en plus plébiscité.

Nombre d'objectifs concourent à préserver l'environnement, parmi lesquels la



protection et la restauration des milieux naturels afin de lutter contre la perte de biodiversité, en grande partie responsable du réchauffement climatique.

Dernier exemple, le SCOT demande de développer les énergies renouvelables sous toutes ses formes (centrales solaires, photovoltaïques ou thermiques sur les toitures et éventuellement au sol, éolien, biomasse, méthanisation...), mais en tenant compte des spécificités territoriales.

Comment seront appliqués les objectifs du SCOT ? Principalement par le biais des plans locaux d'urbanisme qui devront être en accord avec eux.

Pour en savoir plus, téléchargez le guide "REPÈRES" !



scot-seuil-du-poitou.fr

Sorégie

Primes d'économies d'énergie : SORÉGIES vous accompagne dans vos travaux

Vous hésitez entre l'installation d'un poêle à bois, d'une pompe à chaleur, ou encore d'une chaudière gaz à très haute performance énergétique ? Qu'importe, SORÉGIES vous accompagne.



Dans le cadre du dispositif national des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), SORÉGIES propose des aides financières à ses clients particuliers souhaitant réaliser des travaux qui vont contribuer à diminuer l'empreinte énergétique de leur logement. Ces primes s'adressent aussi bien aux clients locataires, que propriétaires, qu'il s'agisse de leur résidence principale ou secondaire. L'objectif est simple : accompagner le développement d'installations plus performantes en termes d'économies d'énergie. Et tout le monde y gagne !

En effet, au-delà de participer à la lutte contre le réchauffement climatique, nos clients ayant bénéficié de ce programme ont pu réduire leurs factures d'énergie tout en valorisant leur logement avec des équipements plus récents, plus performants et surtout moins énergivores.

Bien sûr, il y a des conditions... Avant tout, les travaux doivent être réalisés par un artisan reconnu garant de l'environnement (**RGE**). Puis, selon le niveau des revenus du foyer les primes SORÉGIES et leurs montants diffèrent : une prime classique, une prime bonifiée ou une prime « Coup de pouce ».

Focus : les primes « Coup de pouce Chauffage » SORÉGIES

Le dispositif « Coup de pouce », mis en place par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, permet aux ménages en situation de précarité de bénéficier d'aides plus importantes pour leurs travaux énergétiques.

Dans cette démarche, SORÉGIES s'engage à accompagner financièrement les foyers éligibles dans **la rénovation de leur moyen de chauffage**. Les primes versées à ce titre sont également cumulables avec :

- L'offre « Habiter mieux agilité » de l'Anah ;
- La TVA à taux réduit ;
- Les aides locales pour le financement des travaux (région, département ...) ;
- Le chèque énergie ;
- Les prêts pour améliorer l'habitat.

Alors n'attendez plus ! La solution à vos problèmes de dépenses énergétiques se trouve sur www.soregies.fr. Informations, modalités, montant des primes et la marche à suivre vous seront clairement expliqués.



Maison de santé de Mirebeau

La maison de santé est située au 12 avenue du Général de Gaulle à MIREBEAU. Elle regroupe des médecins généralistes, un cabinet infirmier, des sages-femmes et un podologue.

Les services médicaux et paramédicaux n'ont pas changé de numéro.

Médecins généralistes

DARCHEN Béatrice	6 rue Nationale	Mirebeau	05 49 50 41 60
DARCHEN Guy-François			
DIDIER Florian	12 avenue du Général de Gaulle		05 49 50 41 22
LAHOUD Ferdinand			
MOTTET Cynthia			
ROBIN Emmanuel			
DIEULANGARD François	9 rue de la Poste	Champigny en Rochereau	05 49 01 00 00
DU BREUILLAC Jean	1 place André Guénard	Thénezay (79)	05 49 63 42 33
GRAPILLARD Gilles			05 49 63 00 44

Infirmières et infirmiers

AUGERON Cécile DENOEL Corinne	5 place de la croix blanche	Vouzailles	06 80 94 48 85
Cabinet infirmier de la maison de santé	12 avenue du Général de Gaulle	Mirebeau	05 49 43 29 27
VINCELOT Valérie	3 place de la mairie	Champigny en Rochereau	06 28 42 54 66
DERBORD Sylvie JAMET Audrey BEAUBOUCHER Damien	1 place André Guénard	Thénezay (79)	05 49 63 11 18

Centre Médical de Soins Immédiats (CMSI)

Pour éviter d'engorger les services d'urgence à l'hôpital de POITIERS, un nouveau Centre Médical de Soins Immédiats est ouvert pour les petites pathologies



LE CMSI 86 EST OUVERT SANS RENDEZ VOUS

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8h À 20h

LES SAMEDIS, DIMANCHES ET JOURS FERIES DE 9h à 19h

**Pathologies Prises en Charge
chez l'Adulte**

Petite traumatologie :
Plaies, accidents de sport, entorses,
fractures...
Brûlures
Allergies
Crises D'asthme simples
Pathologies Infectieuses Communes :
Fièvre, Syndromes Grippaux, Infections
ORL, Cutanées, Urinaires...
Douleurs abdominales,
Vomissements, Diarrhées,
Douleurs aiguës,
Dorsalgies, Lombalgies, Sciatiques
Coliques néphrétiques,
Rétention d'urines
...

**Pathologies Prises en Charge
chez l'Enfant**

Petite Traumatologie :
Entorses, Accidents De Sport, Plaies
Douleurs Abdominales
Diarrhées, Vomissements
Fièvre
Infections ORL
Bronchiolites,
Infections Urinaires
...

En cas de doute, appelez-nous au 05 54 07 11 82 pour savoir si votre pathologie relève du CMSI



CMSI 86

1 rue henri le Châtelier

Zone république III

86000 Poitiers

Tel : 05 54 07 11 82

Fax : 05 54 07 11 83

Opticien



**L'OPTICIEN
QUI BOUGE**

Votre opticien à domicile

Prenons le temps pour votre vue

Comme en magasin

- Tiers payant
- 2ème paire à 1€
- Service après vente

Mais en plus

- Déplacement et devis gratuit
- Sans obligation d'achat
- Plus de 400 montures européennes et verres français et suisse
- Pas plus cher qu'en magasin

Sur rendez-vous à domicile

Contactez Marion

06 14 80 87 50

Assistante maternelle



VILLEGER Muriel



**3 IMPASSE DES QUARTIERS
86170 , MAISONNEUVE**

0549511873

Les artisans et les entreprises

Vente à la propriété



Philippe ROLLAND
Viticulteur

www.vinsdupoitou.fr

8, Grand'rue - 86170 Maisonneuve
Tél : 05 49 51 17 83 - 06 21 36 87 15
Email : domainedesvigneshautes@wanadoo.fr



BIENVENUE à la ferme

Vente à la propriété

Horaires d'ouvertures

du lundi au vendredi de 17h30 à 19h00
le samedi de 10h30 à 12h00 et de 17h00 à 19h00
fermé le dimanche et les jours fériés

Sieur de Maisonneuve

Viticultrice

8 Grand'rue

Tél : 06 73 64 28 38 / 05 49 51 17 83

Claudie Rolland
Viticultrice
8 Grand'rue, 86170 Maisonneuve
06.73.64.28.38 - 05.49.51.17.83
sieurdemaisonneuve@orange.fr



NOS CÉPAGES

Anciens et oubliés

- 54/55 (Plantet)
- Oberlin noir

Rare

- Len de l'el

En exclusivité mondiale

- Plant de Brunel

"Le bio côté des choses"





Echalion du Poitou

G.I.E de la Petite Dîme

4 Bis le Bourg-Bernard

86170 Maisonneuve

Tél : 05.49.42.57.35

06.71.72.12.49

petitedime@orange.fr

Producteur Expéditeur

Transports toutes distances - Transports assis médicalisés
Transports groupés (véhicule climatisé)

Thérèse PILOT



theresepilot@yahoo.fr

Commune de rattachement à Maisonneuve et Cherves
14 rue de la paix - 86170 Massognes

☎ 05 49 39 09 56 . ☎ 06 73 71 80 10

sas Collon
CLIMATISATION - ZINGUERIE - ÉNERGIES RENOUVELABLES
• PLOMBERIE • CHAUFFAGE • ÉLECTRICITÉ
05 49 51 42 21
www.collon-chauffagiste-86.fr
9 Rue de l'Enfer - La Touche - 86170 CHERVES

FIRST PELLETS
— L'énergie du granulé —
François VINÉE Directeur Général
Firstpellets
ZA Saint-Lambin, 4 Route de Vouzailles
86170 MAISONNEUVE
Tél. 05 49 56 44 75 Mobile : 06 33 43 27 21
fvinee@aol.com - www.firspellets.com

 **GAUTHIER TP**
Travaux publics & particuliers
Assainissement - Terrassement - VRD
Tel/fax : 05.49.50.60.22 - portable : 06.16.35.02.80
www.gauthier-tp.com - mail : gauthier.tp@cerfrance.fr
ZA St Lambin - 24 rue de la Valaille - 86170 MAISONNEUVE


DR HOUSE-IMMO
SPÉCIALISTE IMMOBILIER

Emilie CHAUEAU
Conseiller Immobilier
e.chauveau@drhouse.immo
06 63 49 16 46
www.drhouse-immo.com
Réseau de professionnels Indépendants • CPI 9201 2018 000 029 521

PETREAU

Sylvain
28 Grand Rue
86170 MAISONNEUVE
Tél: 0659961056

PAYSAGISTE, MAÇONNERIE PAYSAGÈRE

Entretien et aménagement d'espaces verts

n° SIRET: 83461734200011

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ

PTF

tpf.travaux86@orange.fr

TEDDE Père et Fils

Les Saules

86170 MAISONNEUVE

Tél/Fax. 05 49 54 00 25

AKLAK



BERNARD BRICHEUX
PHOTOCRAPHIES DE NATURE

Pour vos cadeaux, offrez un livre, un tirage photo dédié.

Prenez contact avec moi :

40 Grand'rue - Maisonneuve

Tél : 06 3051 0258

E-mail : b.bricheux@wanadoo.fr

Consultez mon site : www.bernardbricheux.fr

M. Drapeau, 20 rue de Mirebeau



Maison d'hôtes



*Eliane et Jacques sont heureux de vous accueillir
dans leur maison d'hôtes composée de 3 chambres
avec salle de bain et WC individuels, cuisine et salon.*

Nous avons une capacité de 9 personnes.

Entrée indépendante.

*Entre vigne et nature, venez découvrir notre maison située à
30 minutes du Futuroscope et de Poitiers, 1h du Marais Poitevin,
1h30 du Puy du Fou, 1h45 de La Rochelle.*

Tarifs : à partir de 60 € pour 2 personnes, petit déjeuner inclus.



Les associations intervenant sur la commune

L'ACCA de Maisonneuve

Composition du bureau

Président : Jacques Noirault **Vice-Président** : Jacky Couillault

Secrétaire : Roland Guillot **Trésorier** : Robert Pain

Membres du bureau : Michel Bouland, Jean-Marc Lamarche, Philippe Métais, André Verdier, Joël Pain

Notre association est composée de 40 adhérents.



L'Animation des Ecoles



L'Animation des Ecoles est **l'association des Parents d'élèves** du RPI Cherves – Cuhon – Maisonneuve – Massognes – Vouzailles.

L'Animation des Ecoles a pour but de récolter des fonds qui sont directement profitables aux enfants des écoles.

Elle permet notamment de subventionner une partie des projets pédagogiques proposés par les enseignantes (sorties, intervenants extérieurs, matériels divers...), de préparer la visite du Père Noël, d'offrir un spectacle aux enfants, d'organiser la fête de l'école...

L'APE remercie vivement la commune de Massognes pour la mise à disposition gracieuse de la maison des associations (salle Liliane Cerez) où l'APE bénéficie d'une salle de réunion partagée et d'un box pour le stockage de son matériel.

Pour l'année scolaire en cours, l'APE espère pouvoir organiser les manifestations et opérations suivantes pour lesquelles nous comptons sur votre mobilisation.

- ☐ Vente de gâteaux Bijou : **novembre 2021**
- ☐ Fête de Noël : Nous organisons habituellement un spectacle rassemblant toutes les écoles à la salle des fêtes de Cherves (réservé aux enfants), elle n'a pas pu avoir lieu sous cette forme cette année du fait du contexte sanitaire. C'est donc « le spectacle » qui s'est déplacé dans les écoles cette année. Nous remercions le SIVOS qui nous a aidé à financer les déplacements de la troupe pour que les spectacles aient lieu. La visite du Père Noël ainsi que la distribution de bonbons a été annulée. L'APE a aidé financièrement les équipes enseignantes pour l'achat de cadeaux.
- ☐ Vente de croissants au beurre et pains au chocolat (maison Martin de Mirebeau) ainsi qu'une vente de cafés/thé envisagée : **février 2022**
- ☐ Vente de produits locaux : **printemps 2022** (date à définir).
- ☐ Fête des écoles : Elle a habituellement lieu en juin. Nous espérons pouvoir l'organiser **en juin 2022** (rien n'est encore défini).

En vous remerciant de votre participation et implication à ses manifestations, l'Animation des Ecoles vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

Nous contacter : animationdesecoles.rpi@hotmail.fr



Le club du temps libre

CLUB DU TEMPS LIBRE

Le 16 mars 2020, le fonctionnement du Club du Temps Libre a été suspendu pour cause d'épidémie de COVID 19. Il est tentant de vouloir repartir mais à chaque éclaircie survient un nouveau « Variant » toujours plus contagieux nous obligeant à la prudence.

L'intention est bien une réouverture pérenne qui pourrait se situer au printemps 2022 avec l'assemblée générale pour se retrouver. Evidemment chacun des membres sera averti personnellement.

Le 21 septembre 2021 concertation avec les administrateurs de « Générations Mouvement », Pierrette HOUELIER et Alain JORDAN.



Nous attendons avec impatience nos jeudis et vendredis pour nous retrouver. Pour ce qui concerne nos repas nous verrons en cours d'année, en tout cas les festivités de Noël devraient pouvoir se réaliser.



Il ne manque que
les convives

Dans la rubrique souvenirs, nous vous proposons cette photo de la sortie du 26 mars 2014
au parc oriental de MAULEVRIER (49360)



2014, c'était hier.

Le conseil
présente ses



d'administration vous
meilleurs voeux

La présidente, Eveline GUILLOT

Bonne année 2022

Le comité des fêtes de Maisonneuve

LE COMITE DES FETES DE MAISONNEUVE

LES MEMBRES DU BUREAU DE L'ANNEE 2021 :

PRÉSIDENT : JONATHAN BAILLEUL
VICE PRÉSIDENT : SEBASTIEN LAURENTIN
TRESORIERE : FRANCOISE COUILLAUT

SECRETAIRE : DOROTHEE GIRARD
TRESORIERE ADJOINTE : CINDY DAUNAY
SECRETAIRE ADJOINTE: FRANCOISE DANGER

LES MANIFESTATIONS 2021

11/09

La deuxième édition du tournoi de pétanque a eu lieu dans le parc de Maisonneuve sous le soleil. 15 doublettes ont participé au RDV soit une participation en demi teinte due aux restrictions sanitaires en vigueur.

16/10

La première édition de la soirée du jeu s'est déroulée à la salle polyvalente de Maisonneuve. Petits et grands ont pu découvrir de nouveaux jeux grâce aux conseils des animateurs de l'association Intrigues & Mystères Jeux

19/12

Comme chaque année, le père Noël a rendu visite à tous les habitants de la commune et chaque enfant (et adulte!) a pu recevoir un présent et un chocolat. Une coutume très appréciée par les habitants!



CETTE ANNEE 2021 A ENCORE UNE FOIS ETE RENDUE COMPLIQUEE POUR METTRE EN PLACE DES MANIFESTATIONS EN RAISON DU COVID, NOUS ESPERONS FORTEMENT QUE 2022 NOUS PERMETTRA DE FAIRE VIVRE LA COMMUNE. NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE A TOUTES LES PERSONNES QUI SOUHAITENT NOUS REJOINDRE POUR FAIRE DE NOTRE COMMUNE UN LIEU VIVANT ET DYNAMIQUE POUR TOUS LES HABITANTS.

POUR NOUS REJOINDRE OU PROPOSER DES IDEES, ENVOYER NOUS UN MAIL A :
COMITEDESFETESMAISONNEUVE86@GMAIL.COM

*Le comité des fêtes vous souhaite une
belle et heureuse année 2022!*

La communauté Notre Dame de la plaine

Liste de tous les curés de Montgauguier-Maisonneuve

(Avec l'aide des recherches de Jean REAU, que nous remercions)

Jean BERSANGE devient vicaire à Cherves puis est nommé curé de Montgauguier en 1777. Il fait construire sa maison (ancienne maison de Hubert COINTRE en face de l'église).

Pendant la révolution, il jouera double jeu, étant officiellement curé constitutionnel, mais pratiquant en cachette des baptêmes et des messes dans sa cave

En 1801, il est nommé curé de Massognes, desservant aussi Montgauguier. Jean BERSANGE décède en 1804.

De 1804 à 1856, c'est le curé de Massognes qui desservira Montgauguier.

C'est en 1857 que l'évêque de Poitiers nommera Séraphin LARDERET avec pour mission de construire une église à Maisonneuve.

C'est celui qui exercera le plus long ministère : 37 ans.

Dès son arrivée, il se mit au travail pour lancer la construction de l'église de Maisonneuve qui sera terminée en 1887.

À Puysan où il était né, il possédait des biens qu'il vendit pour mettre l'argent dans la construction de l'église.

Le curé LARDERET est décédé en 1894 à Maisonneuve où il est enterré.

Il réussit à faire payer par l'évêché le superbe vitrail de la façade qui représente une messe célébrée dans une grange.

Le curé LARDERET était reçu au château de la Bretonnière, près de Chalandray, où il rencontrait parfois le couple impérial. Bien sûr, il parla de son église à l'impératrice Eugénie (épouse de Napoléon III) qui offrit le chemin de croix composé de toiles peintes la main.



Jean Charles PELLETIER : curé de 1894 à 1901, décédé en 1948.

Etienne RENAUDIN : curé de 1901 à 1907, décédé en 1959.

Auguste GAUFRETEAU : curé de 1911 à 1917, décédé en 1962.

Eugène VIDARD : curé de 1917 à 1922, décédé en 1953.

Eugène DAVID : curé de 1922 à 1932 décédé en 1953 et enterré à Maisonneuve.

Joseph RICHAUDEAU : curé de 1932 à 1937.

Stanislas CHARRUAU : curé de 1937 à 1944, décédé en 1974.

Joseph RICHAUREAU : curé de 1944 à 1967, décédé en 1969 et enterré à Maisonneuve.

Eugène AUDRY : curé de Maisonneuve, Massognes, Cuhon, Cherves, Vouzailles de 1967 à 2000, décédé en 2003.

En 2003, création de la Communauté Notre Dame de la Plaine comprenant Cuhon, Massognes, Maisonneuve, Vouzailles et Cherves.

Gilbert ROUX : curé de la Communauté de 2003 à 2010.

CHAKKO : curé de la Communauté de 2010 à 2014.

En 2014, création de la grande paroisse Sainte Radegonde de Neuville (28 clochers).

Frédéric DAQUET : curé de Sainte Radegonde de 2014 à 2017 avec Pierre QUIBERT.

Jean-François BLOT : curé de 2017 à 2021 avec Gérard TOURAYNE.

Fabrice GIRET : curé en 2022 avec Gérard TOURAYNE.

**Une église, toujours bien vivante, qui reste au service des habitants,
malgré un petit nombre de prêtres. Notre église, comme le reste du monde,
évolue pour rester au service de tous.**

L'école de musique intercommunale en Haut Poitou



EMIM, 2 bis rue de Mirebeau - 86170 MAISONNEUVE

Contact : ecoledemusique.emim8600@orange.fr

Site : <https://www.emim.jimdofree.com>

Présidente : Frédérique RICHARD - Coordinateur : Philippe DEBIAIS – 06 33 58 17 59

L'EMIM, ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE en HAUT-POITOU c'est :

- Une association loi 1901 affiliée à la CMF (Confédération Musicale de France)
- **3 pôles d'enseignement :**
 - **Maisonneuve** – 2 bis rue de Mirebeau
 - **Mirebeau** – 3 rue de la poste
 - **Neuville** – Ecole Jules Ferry, entrée rue Edgar QUINET
- **11 animateurs dont 1 également coordinateur** pour un enseignement de qualité et une pédagogie adaptée à tous
- Des cours collectifs de **formation musicale**
 - Pour **enfants** à partir de 4/5 ans (éveil, initiation, FM 1 / 2 / 3) et pour **adultes**
- Des cours individuels de **formation instrumentale**, enfants et adultes
- Des **auditions et concerts** réguliers au cours de la saison

EMIM et COVID

Toute l'équipe espère que cette nouvelle saison pourra se dérouler dans la sérénité.

Les mesures sanitaires exigées sont appliquées et tous les animateurs sont habilités à vérifier la validité du passe sanitaire quand c'est nécessaire (adultes et enfants de plus de 12 ans).

Les prochaines rencontres sont programmées et souhaitons qu'elles puissent se réaliser dans de bonnes conditions.

L'EMIM c'est aussi : Des ateliers de pratique collective pour jouer ensemble et progresser.

Tout musicien avec ou sans inscription à des cours peut intégrer un atelier.

Rejoignez un atelier, 2 séances d'essai gratuites.



- **♫ Des ateliers de musique actuelle ou musique amplifiée**
- **♫ Un ensemble de saxophones**
- **♫ Un ensemble de cuivres junior**
- **♫ Une fanfare**
- **♫ Un atelier jazz**

Le jeune orchestre au Prieuré de Mirebeau lors de la fête de la musique (2019)

Les instruments qui sont pratiqués actuellement sur les 3 pôles.



**D'autres instruments peuvent être enseignés sous réserve d'un nombre minimum de demandes.
N'hésitez pas à vous renseigner auprès du coordinateur Philippe DEBIAIS : 06 33 58 17 59**

**Pour plus de renseignements (tarifs, animations passées et à venir), rendez-vous sur le site :
<https://www.emim.jimdofree.com>**

La Lyre Cherves Maisonneuve



LA LYRE DE CHERVES MAISONNEUVE

Qui sommes-nous ?

- Une harmonie, c'est-à-dire une vingtaine de musiciens qui ont le plaisir de jouer ensemble et que vous avez peut-être déjà entendue lors **de différentes manifestations officielles dans les communes avoisinantes.**
- Créée en 1949 (association loi 1901) **La Lyre Cherves-Maisonneuve** est affiliée à la Confédération Musicale de France (CMF) et répond présente pour contribuer à l'épanouissement culturel de la région à l'occasion de festivals, concours, concerts aubades et cavalcades.

La LYRE CHERVES MAISONNEUVE se réjouit de voir des élèves de l'EMIM, Ecole de Musique Intercommunale en Haut Poitou rejoindre son groupe.

Vous aussi, MUSICIENS, quel que soit l'instrument dont vous jouez, quel que soit votre âge, l'harmonie vous attend, venez nous rejoindre chaque semaine, vous serez les bienvenus.

- **Les répétitions : Tous les vendredis de 20h30 à 22h30**
dans l'auditorium de l'EMIM, 2bis rue de Mirebeau, **Maisonneuve**

La Lyre de Cherves Maisonneuve et la COVID

- La pandémie n'a malheureusement pas permis à l'harmonie d'honorer les engagements qu'elle avait pris. Les locaux n'étant plus mis à disposition elle ne peut pas effectuer de répétitions en présentiel. Mais ce n'est que partie remise et le programme a été mis en place. Il ne reste plus aux musiciens qu'à s'entraîner individuellement afin d'être opérationnels dès la fin du confinement.
- A très bientôt donc, espérons-le, pour de nouvelles rencontres musicales.

Un renseignement ?

Contact : lyrechervesmaisonneuve86@gmail.com

Présidente : Catherine ROYER 06 20 14 53 47

Trésorière : Véronique ROY 06 73 73 57 11

vero.claude@laposte.net

Directeur artistique : Philippe DEBIAIS 06 33 58 17 59

familledebais@orange.fr



Marché de Noël – Mirebeau, novembre 2019

Le Judo Gym Maisonneuve



ASSOCIATION JUDO GYM MAISONNEUVE

2021

Généralités

L'épidémie de COVID-19 a malheureusement quasiment totalement amputé la saison 2020/2021.

Nous allons poursuivre notre affiliation à la **FSGT (Fédération Sportive Gymnique du Travail)**. Cette fédération prône la pratique multisports à un coût faible. D'ailleurs le coût de la licence FSGT sera stable pour 2021-2022.

Patrick COLLIN, l'animateur mis à disposition par **PSL (Profession Sport et Loisirs)** a eu son salaire maintenu durant le covid avec une prise en charge de l'Association JUDO GYM MAISONNEUVE. Nous allons continuer de fonctionner avec PSL.

La collaboration avec l'Association de Champigny en Rochereau est toujours effective et Mr Jean-François VELASCO s'excuse de ne pas avoir pu être présent aujourd'hui. Ces liens sont à renforcer afin qu'un maximum d'adhérents puissent pratiquer des disciplines différentes et tisser des liens sociaux. Patrick COLLIN va proposer à Champigny entre autres de l'initiation à la Marche nordique et du sport sur ordonnance (récemment formé par PSL).

La Mairie de MAISONNEUVE a commencé les travaux du Dojo – la réception est prévue en 2022. C'est une excellente chose pour le club et nous les en remercions

BILAN SAISON 2020 -2021

Judo

10 enfants de moins de 12 ans + 1 enfant de + de 12 ans + 1 adulte (- 1 enfant par rapport à la saison précédente) – Le mercredi de 17h30 à 19h.

Le montant des inscriptions était de 98 € dont :

Pour la licence à la FSGT adulte : 32 € / enfants 13 à 17 ans : 25 € / enfants jusqu'à 12 ans : 16 €.

Une assurance facultative est proposée par la FSGT à 3 €.

Merci à Patrick COLLIN d'avoir tout fait pour relancer la saison malgré les nombreuses contraintes liées au contexte sanitaire. Environ 10 judokas à la reprise et un passage de ceintures réussi.

Gym

6 adultes (effectif stable) – Le jeudi de 20h à 21h

Le montant des inscriptions était aussi de 98 €.

C'est Mme TETU, naturopathe, qui a proposé des séances de gym adaptées à chaque licenciée. Les cours ont été très appréciés. Nous souhaitons renouveler cette activité.

Les manifestations

Aucune manifestation n'a pu être réalisée sauf une démonstration de judo au téléthon 2020 organisé par la Mairie soutenue par le comité des fêtes.

Bilan financier :

Une année où nous avons fait le choix ne pas encaisser les chèques des parents et adultes car peu de cours ont été tenus.

Nous remercions la Mairie pour la subvention de 1 200 € qui nous a permis de faire face.

SAISON 2021-2022

PROJETS

Inscription pour l'accès à l'ensemble des activités pour chaque adhérent à 100 €

Tarif dégressif – 5 € à partir du 2^{ème} par famille

Activité Judo

Patrick COLLIN continuera d'animer les cours

Deux passages de ceinture sont prévus la saison prochaine pour compenser puisqu'il n'y en a pas eu à cause du COVID-19 (avant la Toussaint et en juin)

Nous prévoyons de remplacer les quelques tatamis défectueux (5 ou 6).

Des tournois Interclubs par le biais de la FSGT vont être plus nombreux cette saison sous réserve des conditions sanitaires.

Activité Gym

Mme TETU va poursuivre la gym douce et adaptée aux attentes des adhérentes.

Evènements

Sous réserve de la situation sanitaire, et afin de pouvoir équilibrer les comptes, l'Association organisera un évènement la saison prochaine (loto par exemple).

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

SORTANTS

Marie-Claude GUILLON : Secrétaire

Hélène GAUCHER : Secrétaire adjointe

ENTRANTS

Delphin CHAMPAGNE

Julie GIVERNAUD

Les 4 candidats sont élus à main levée à l'unanimité des personnes présentes.

Grégory JULIOT : Président

Delphin CHAMPAGNE : vice-Président

Bertrand ROCHE : Trésorier

Julie GIVERNAUD : Trésorière- adjointe

Le président Grégory JULIOT

Les jeux de boules

En raison du contexte sanitaire, cette association située à Maisonneuve n'a pas eu d'actualités à nous communiquer.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Jacky Couillault au 06 71 72 12 49.

Pointe-Flexe

Pour l'année 2021-2022, composition du bureau :

Président : M. Emerick Mahé

Trésorière : Mme Emmanuelle Delahaie

Secrétaire : Mme Marine Mahé

Vice-président : M. Alexandre Delahaie



Notre association est née le 19 août 2010, et a pour but de faire découvrir la danse modern'jazz aux enfants et aux adultes vivant en milieu rural.

Les cours de danse sont dispensés à la salle polyvalente de Maisonneuve de la façon suivante :

❖ **Niveau débutant Jazz 2 /Inter 1 (CM2/Collège)** : le lundi de 17h45 à 18h45.

Les cours de danse sont dispensés par Isabelle Mahé professeur de danse JAZZ diplômé d'état formée à Paris (Centre des arts vivants).

Nous avons 6 élèves inscrits à ce jour.

L'association remercie les membres du Conseil Municipal, ainsi que M. le Maire de Maisonneuve pour leur aide financière et logistique.

LES MANIFESTATIONS :

En raison de la situation sanitaire, il n'y a pas eu de spectacle en 2021 mais une petite présentation faite aux parents fin juin.

Nous espérons que l'année 2022 soit propice. Nos élèves participeront à un spectacle de fin d'année les 3 et 4 juin 2022 à la salle R2B à Vouneuil sous Biard avec l'association VDEA.

LE MOT DU PRESIDENT :

Ces deux années ont été difficiles pour beaucoup d'entre vous, l'association a également beaucoup souffert...Après 12 ans de partage, de spectacles fabuleux, nous allons tirer notre révérence à regret. Nous retiendrons beaucoup de choses de cette période, ce qui nous manquera le plus, c'est le sourire des enfants lors du lever de rideau et les cris de joie en fin de spectacle.

Grace à leur professeur Isabelle, les élèves de l'association ont pu découvrir un univers musical différent, que le corps est un formidable instrument pour véhiculer des émotions, et que le travail et la rigueur sont des qualités indispensables pour progresser & prendre du plaisir dans sa danse.

Pour tout cela **MERCI à Isabelle Mahé, à tous les bénévoles, Noël Richard & l'association Quasimodo, la mairie de Maisonneuve, Jacques pour son soutien indéfectible, et tous les élèves passés et présents ainsi que leurs parents.**

A TOUS ET TOUTES BONNE ANNEE 2022 !

Le président, auquel s'associent tous les membres du bureau.





Les associations autour de nous

ADMR de Mirebeau

Association ADMR de Mirebeau

en action pour tous
depuis plus de 65 ans

Nous vous proposons des services pour tous à tous les âges de la vie :

ACCOMPAGNEMENT
du
HANDICAP

ENFANCE
ET
PARENTALITÉ

ENTRETIEN
DE LA
MAISON

SERVICES
ET SOINS
aux
SÉNIORS

Accompagnement à domicile
Accompagnement hors domicile

Garde d'enfants à domicile

Entretien du logement
Entretien du linge

Aide à domicile
Aide pour les actes de la vie
quotidienne
Actions de prévention
de la perte d'autonomie
Transport accompagné
Téléassistance mobile
et domotique Filien ADMR

Pour plus de renseignements, nous vous accueillons :

Les lundis, mardis et jeudis
de 8h30 à 13h00 et 13h30 à 17h
ainsi que les mercredis et vendredis
de 8h30 à 13h



pour tous, toute la vie, partout
www.fede86.admr.org

• Nouvelle composition du bureau !

- Vice présidente : GAUCHER Marie-France
- Trésorier : MICHIESENS Annie
- Secrétaire : BONNEAU Roseline



• 31 454^h d'interventions

• 14 bénévoles



• 238 clients

• 41 salariés

Association ADMR de Mirebeau

- 12 Avenue du Général de Gaulle
86110 MIREBEAU
- info.assomirebeau.fede86@admr.org
- 05 49 59 13 06

Club informatique Cuhon



Le relais des octets



Les 18 derniers mois ont été difficiles pour beaucoup d'entre nous à cause de la pandémie Covid-19. Les mesures sanitaires nous ont amené à **fermer plus que momentanément** notre club informatique afin de préserver la santé de nos adhérents et de leurs familles. Bien sûr, nous sommes tous très impatients de voir la situation revenir à la normale et en terminer avec ce virus.

Le club informatique « **Le Relais des Octets** » a pour objectif de répondre à une demande dans les domaines les plus variés : Windows, Internet, traitement de texte, tableur, photos, diaporamas et montages vidéos. Il accompagne et forme les débutants à l'utilisation de l'ordinateur et à l'appropriation des éléments de base d'un système informatique.

Notre club est ouvert, à toute personne désireuse de découvrir l'informatique, **les mardis de 20h30 à 22h30**.

La réouverture du club est prévue pour le premier mardi de septembre. La salle a subi une transformation importante. La mairie de Cuhon a fait mettre aux normes l'installation électrique. La rentrée se fera avec les mesures sanitaires habituelles avec le masque obligatoire et le pass sanitaire également.

Le président Christophe CAYET

Contact : Christophe CAYET 06 82 04 20 35

Jean-Pierre NERBUSSON 07 69 82 50 51

Catherine GAUTIER 06 74 30 37 35



Don du sang

Don du Sang Bénévole conjugue notre

Générosité et Solidarité

Je donne, tu donnes, nous redonnons.

1 heure, le temps d'un don pour sauver 3 vies

1 vie avec vos globules rouges,

1 vie avec vos plaquettes,

1 vie avec votre plasma.

Aucun traitement ne peut se substituer au sang humain



1 personne sur 25 donne son sang

Plus il y aura de donneurs de sang, mieux les besoins des malades seront assurés

Nombre de dons maximum sur 12 mois

Sang total : **4** fois pour les femmes et **6** fois pour les hommes

Où donner son sang ?

Il y a toujours une collecte de sang près de chez vous consulter : <https://dondesang.efs.sante.fr/>

- **Le mardi 15 mars 2022 de 15 h à 19h Salle des fêtes à Mirebeau,**
- **Le mercredi 18 mai 2022 de 15 h à 19h Salle des fêtes à Mirebeau,**
- **Le mercredi 27 juillet 2022 de 15 h à 19h Salle des fêtes à Mirebeau,**
- **Le mercredi 14 décembre 2022 de 15 h à 19h Salle des fêtes à Mirebeau.**

Conditions pour donner son sang très simple :

Être âgé de **18 à 70 ans**, être en bonne santé, bien hydraté, peser 50 kilos minimum, ne pas venir à jeun et pour le 1er don venir avec une pièce d'identité (avec photo).

Oui, c'est facile à faire, il suffit de le vouloir.

Alors, venez et revenez donner votre sang plusieurs fois par an.

Nous vous attendons toutes et tous à Mirebeau, l'équipe de bénévoles sera là pour vous accueillir.

Au nom de l'association des donneurs de sang bénévoles de Mirebeau, je vous présente à toutes et à tous une excellente année 2022.

La Présidente Laurence JALLET

Mémoires 14

Remuer ses méninges avec les Ateliers Mémoire

Toute l'année, près de chez vous, dans la salle de la mairie, l'association **Mémoires 14** propose des ateliers mémoires pour tout public.

Une participante témoigne : « je vais à ces ateliers pour faire travailler mes neurones en m'amusant, apprendre dans tous les domaines et retrouver des événements enfouis dans ma mémoire ».

En effet **Philippe Bugaut** créé des exercices originaux, ludiques, qui permettent de stimuler les mémoires, l'attention et la concentration. L'atelier se déroule ainsi : présentation des jeux et fiches puis temps de réflexion accompagné et stimulé par l'animateur, et enfin corrigé ensemble dans la bonne humeur. C'est aussi un temps de lien social local.

L'activité se déroule dans une salle assez vaste, mise à disposition grâce au partenariat local. L'accueil du public se fait dans le respect des protocoles sanitaires. Les ateliers sont animés par **Philippe Bugaut** diplômé et expérimenté depuis plus de 25 ans.

Autres informations sur le site <http://memoires14.fr/> : Inscription toute l'année, une séance d'essai gratuite, pour tous renseignements précis contactez l'animateur au 06 26 36 01 23 ou par mail : memoires14@gmail.com

En 2021 les lundis de 14h15-16h15 : 11/01, 08/02, 08/03, 12/04, 10/05, 14/06, 12/07, 13/09, 11/10, 08/11, 13/12.



Mémoires 14

Dynamisez votre mémoire



L'association propose des ateliers mémoire collectifs ou individualisés sur de nombreuses communes de la Vienne avec un animateur diplômé

Parce que la mémoire se construit tout au long de la vie

Les ateliers mémoire permettent par des exercices variés avec un animateur expérimenté :

- ✓ d'optimiser sa mémoire
- ✓ d'entretenir son dynamisme intellectuel
- ✓ de lutter contre la monotonie et l'isolement
- ✓ de développer des relations sociales enrichissantes

des exercices ludiques

Adaptés au rythme de chacun

dans une ambiance conviviale

Une séance est proposée gratuitement

RENSEIGNEMENTS

PHILIPPE BUGAUT / 06 26 36 01 23

Site : <http://memoires14.fr/>

Mail : memoires14@gmail.com

Petit test de mémoire

Sur le recto, qu'y a-t-il sur la table ?



La Mission Locale d'Insertion du Poitou (MLI)

La Mission Locale d'Insertion du Poitou (MLI) à votre écoute et à votre service !



Faire le point sur son **orientation**, rechercher une **formation**, être conseillé-e dans sa recherche d'**emploi**, s'informer sur les aides utiles au quotidien (passer son **permis**, trouver un **logement**, accéder aux droits de **santé**, etc.) : à la Mission Locale d'Insertion du Poitou (MLIP), on accueille, conseille et guide les **jeunes de 16 à 25 ans** déscolarisés, qui ont besoin de solutions pour avancer dans leur vie professionnelle et quotidienne.

Et pour les **plus de 25 ans**, une action spécifique d'accueil, d'information et de conseil en matière d'emploi et de formation est également proposée. Une actualisation de **CV**, un besoin d'accompagnement dans vos **démarches administratives**, un relais vers le bon organisme pour une reprise de **formation**, un changement de **projet** ... bénéficiez de ces services avec la Mission Locale d'Insertion du Poitou (MLIP).

Un accompagnement individuel et personnalisé est assuré, avec une prise en compte globale des besoins et attentes de chacun. C'est gratuit, alors prenez vite rendez-vous.

Il y a un point d'accueil près de chez vous, à Mirebeau :

5 rue de l'Industrie 86110 MIREBEAU

Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h. Les mardis de 9h à 12h.

Tél. : **05 49 30 08 50**

Email : secretariat@mli-poitiers.asso.fr

Et pour plus d'infos sur nos services et actualités :

Site Internet : www.mli-poitiers.asso.fr

Réseaux sociaux (Facebook  , LinkedIn  , Twitter  , Youtube ) : MLI du Poitou

Vous êtes une entreprise ? La Mission Locale d'Insertion du Poitou vous offre également ses services ! Analyse des besoins RH, aide aux besoins en recrutement, promotion des activités, mise en relation avec des candidats, etc. Pour des recrutements réussis, pensez à la Mission Locale !



Pompe à Bras de pompier



La commune de Maisonneuve possède désormais sa page facebook!

Un moyen efficace de faire connaître
l'actualité et les événements de notre
commune.

N'hésitez pas à aimer et vous abonner sur
la page.

Pour nous trouver, cliquer "commune de
Maisonneuve - 86" dans la barre de
recherche Facebook.



Collectes ordures ménagères

Collectes sélectives

2022

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL						
lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di
27	28	29	30	31	1	2	31	1	2	3	4	5	6	28	1	2	3	4	5	6	28	29	30	31	1	2	3
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24
24	25	26	27	28	29	30	28	1	2	3	4	5	6	28	29	30	31	1	2	3	25	26	27	28	29	30	1
31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8
MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT						
lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di
25	26	27	28	29	30	1	30	31	1	2	3	4	5	27	28	29	30	1	2	3	1	2	3	4	5	6	7
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30	1	2	3	25	26	27	28	29	30	31	29	30	31	1	2	3	4
30	31	1	2	3	4	5	4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7	5	6	7	8	9	10	11
SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di
29	30	31	1	2	3	4	26	27	28	29	30	1	2	31	1	2	3	4	5	6	28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	1	2	24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	1	2	3	4	26	27	28	29	30	31	1
3	4	5	6	7	8	9	31	1	2	3	4	5	6	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8